

REPUBLIQUE DU RWANDA



PREMIER MINISTRE

**Discours de Son Excellence le Premier Ministre Dr. Edouard
Ngirente lors de l'ouverture du 41ème Congrès de l'Association
Internationale des Maires Francophones**

Kigali Convention Center, le 21 juillet 2021

- **Messieurs les Ministres, ici présents**
- **Madame la Présidente de l'Association Internationale des Maires Francophones, et Maire de Paris,**
- **Monsieur le Représentant de la Secrétaire Générale de la Francophonie,**
- **Membres du Corps diplomatique,**
- **Mesdames et Messieurs les Maires,**
- **Monsieur le Secrétaire Permanent de l'AIMF,**
- **Distingués invités**

Bonjour,

1. Le Rwanda se réjouit d'accueillir le 41ème Congrès de l'Association Internationale des Maires Francophones.
2. Je voudrais donc, au nom du Gouvernement rwandais et du peuple rwandais, vous souhaiter un bon séjour à Kigali.
3. Je voudrais particulièrement adresser mes vifs remerciements et félicitations aux organisateurs de ce congrès, notamment, l'Association Internationale des Maires Francophones en collaboration avec la Ville de Kigali, pour avoir organiser cette belle rencontre, malgré la situation sanitaire contraignante causée par la pandémie Covid-19.
4. Je salue aussi votre détermination, vous les maires francophones, à participer activement dans cette rencontre dans ces moments où voyager est devenu problématique à cause de cette pandémie. Votre présence ici témoigne une fois de plus de l'importance que vous attachez à ce congrès.

5. Elle témoigne également du dynamisme et de l'engagement de votre association à fédérer la famille francophone et à mener des actions de terrain qui ont un impact direct auprès de nos populations.

- **Distingués invités,**
- **Mesdames et Messieurs les Maires,**

6. La tenue de ce congrès autour du thème « *Quelle urbanité pour les villes Francophones : Le Maire et la société civile* », est une nouvelle occasion d'échanges sur la coopération stratégique entre la municipalité et les organisations de la société civile pour relever les défis du vivre-ensemble et la cohésion sociale.

7. J'ai beaucoup apprécié le choix de ce thème qui met en évidence la vocation de l'Association Internationale des Maires Francophones, qui se veut un cadre de coopération entre les villes et de promotion des politiques ambitieuses et responsables au service d'une urbanité plus respectueuse, plus prometteuse et au profit de la population.

8. Je me réjouis aussi du pas déjà franchi par l'Association Internationale des Maires Francophones depuis sa création en 1979.

9. Je voudrais aussi saluer la bonne collaboration qui existe entre l'Organisation Internationale de la Francophonie et l'Association Internationale des Maires Francophones. La mise en œuvre conjointe de différents projets a montré un impact tangible sur terrain et joue un rôle stratégique dans le développement des villes.

10. Le fait qu'aujourd'hui l'Association Internationale des Maires Francophones regroupe plus de 300 villes ou associations de collectivités locales, dans 54 pays est un bon signe d'évolution institutionnelle.

• **Mesdames et Messieurs les Maires,**

11. Ce congrès me donne l'opportunité de partager avec vous quelques points, qui, à mon avis, devraient retenir notre attention en vue de promouvoir les modèles de partenariat entre la municipalité et la société civile.

12. D'abord, il convient de noter que depuis les années 2000, on constate que la Société civile est reconnue dans les fora internationaux comme un acteur important du développement. Les organisations internationales prennent appui sur les organisations de la société civile pour acheminer leurs programmes de développement au bénéfice direct des populations.

13. Au niveau local, la vocation de la Société civile est de répondre aux besoins des citoyens. Elle a donc sa part à jouer dans la mise en œuvre des politiques publiques de la ville. Je profite alors de cette occasion pour saluer le rôle de la Société civile comme lanceur d'alerte et sa contribution dans le suivi des activités des collectivités locales.

- 14.** Aujourd’hui, la concertation entre la société civile et les services municipaux est une évidence, dans tous les domaines. Cette concertation permet à différentes villes de proposer des solutions plus appropriées répondant aux attentes des citoyens.
- 15.** Sur ce point, permettez-moi de souligner l’exemple de partenariat développé par le Gouvernement rwandais, pour la promotion d’une croissance économique inclusive.
- 16.** Au Rwanda, la société civile est perçue comme un partenaire stratégique de l’Etat. Elle contribue dans la réalisation de ses objectifs de développement. Elle constitue un pilier important dans la bonne gouvernance du pays.
- 17.** A cet égard, le Gouvernement rwandais appuie financièrement les organisations de la société civile dans le cadre du renforcement de capacité institutionnelle afin de faciliter la mise en œuvre de leurs programmes.
- 18.** Dans ce contexte, le Gouvernement rwandais en collaboration d’autres partenaires, a lancé, dès 2014 un programme visant à renforcer les capacités des Organisations de la société civile pour une gouvernance effective et responsable.
- 19.** Vue l’importance de ce programme, le Gouvernement rwandais et ses partenaires ont décidé qu’il soit prolongé jusqu’en 2023. Ceci a été fait dans le but de favoriser un environnement propice permettant aux Organisations de la société civile de jouer un rôle clé dans la conception et la réforme des politiques.

20. Pour le moment, plus de 180 Organisations de la société civile ont déjà bénéficié de ce partenariat. Le Gouvernement rwandais continue à fournir des fonds sous forme de subventions à des projets compétitifs.

- **Distingués invités,**
- **Mesdames et Messieurs les Maires,**

21. La coopération transfrontalière joue un rôle majeur dans l'intégration économique de nos villes. De ce fait, le développement des infrastructures transfrontalières adéquates est très capital pour abaisser les coûts des transactions et accélérer la circulation des biens et services.

22. Par ailleurs, le Rwanda est actif dans le cadre du partenariat développé entre les villes transfrontalières dans la région des Grands-Lacs. Ce partenariat démontre que les frontières exercent désormais des fonctions de "trait d'union" et deviennent des bases d'une intégration commerciale entre les Etats, les villes et les populations. Cela prouve aussi que les villes et les citoyens sont aussi, aux côtés des Etats, des acteurs de la diplomatie.

23. Partant de cet exemple, la diplomatie des villes est un outil des gouvernements locaux et des Organisations de la société civile. Elle joue un rôle important dans la recherche des solutions porteuses de promotion de la cohésion sociale, de la prévention et de la résolution des conflits, de la reconstruction post-conflit, dans le but de créer un environnement stable et prospère.

- **Distingués invités,**
- **Mesdames et Messieurs les Maires,**

24. Les outils numériques font partie de notre vie quotidienne depuis un certain nombre d'années. Leur impact positif est indéniable. L'utilisation efficace du numérique facilite les relations entre les municipalités et les populations.

25. Au Rwanda, la population peut accéder à la totalité de leurs services municipaux en ligne à travers la plateforme que nous avons dénommée *Irembo*.

26. Aujourd'hui, les Rwandais peuvent, par exemple, accéder en ligne aux services d'impôts et taxes, obtenir un permis de construction, un titre de propriété, et diverses attestations délivrées par les instances étatiques locales. La digitalisation des services publics permet d'offrir un service rapide et de qualité aux administrés dans le cadre d'accélérer leur développement socio-économique.

27. A ce sujet, je voudrais féliciter l'AIMF pour l'adoption en décembre dernier de la "Résolution des Maires francophones à l'attention du Sommet des Chefs d'Etat sur le numérique". Cette résolution souligne le rôle des villes dans l'ensemble des enjeux liés au numérique.

- **Distingués invités,**

28. Face à la pandémie de COVID-19, la digitalisation s'est avérée de plus en plus nécessaire. Grâce à des solutions numériques innovantes, tels que le télétravail et l'éducation en ligne, certaines activités économiques et sociales ont été maintenues dans nos pays respectifs.

29. Pour numériser nos économies, nous devons non seulement installer une infrastructure adéquate de technologies de l'information et de la communication, mais aussi veiller à ce que les gens aient accès aux appareils numériques tels que les ordinateurs et les téléphones intelligents. Dans ce contexte, le gouvernement rwandais a initié différents programmes et projets visant à aider la population à avoir accès aux appareils numériques et qui jusqu'aujourd'hui on montre de bons résultats.

30. Il convient de signaler que dans toutes ces initiatives, tous les acteurs ont été impliqués, car non seulement le secteur privé mais aussi la société civile, ont tous aidé les gens à avoir accès aux appareils numériques.

31. Je voudrais également rappeler le rôle clé attendu de la digitalisation dans le bon fonctionnement de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), dont l'accord a été signé ici à Kigali en mars 2018. Cet accord qui est entré en vigueur en mai 2019, vise à créer un marché africain intégré de plus de 1,27 milliard de consommateurs.

- **Mesdames et Messieurs les Maires,**

32. Pour conclure, je voudrais encourager les maires des villes francophones ici présents, ainsi que les membres de la société civile à redoubler les efforts pour soutenir les initiatives plaçant la cohésion sociale, le vivre-ensemble et le numérique au cœur de la transformation de nos villes.

33. Je tiens également à vous assurer de la disponibilité du Gouvernement rwandais et de sa ferme volonté à soutenir les initiatives de l'Association Internationale des Maires Francophones.

34. Ainsi, en vous souhaitant de fructueux échanges, je déclare ouvert le 41ème Congrès de l'Association Internationale des Maires Francophones.

Je vous remercie.